

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sophia Antipolis, le 17 février 2009

Les résultats 2008 de l'Observatoire de la féminisation des entreprises des Alpes Maritimes

Femmes 3000 Côte d'Azur a présenté **le jeudi 12 février à l'AGORA Einstein** à Sophia Antipolis les résultats 2008 de l'Observatoire de la féminisation des entreprises des Alpes Maritimes.

Femmes 3000 Côte d'Azur, via sa Commission Entreprises, et le CERAM Business School ont en effet mis en place depuis 2007 un observatoire de la parité Hommes / Femmes dans le département des Alpes-Maritimes, permettant l'analyse de la féminisation des entreprises et de leur encadrement. Ces travaux sont conduits sous l'autorité de Michel Ferrary, professeur au CERAM, qui travaille sur ce thème pour les entreprises du CAC 40.

L'enjeu de cet observatoire est de capitaliser l'information existante, en vue de réaliser et de mettre à la disposition des entreprises participantes une cartographie de référence tant au niveau des bonnes pratiques que des pistes d'amélioration.

Les entreprises sollicitées pour participer à cette étude sont celles dont les effectifs atteignent au moins 50 salariés. Ont été utilisés le rapport de situation comparé hommes / femmes ainsi que les bilans sociaux des entreprises de 300 salariés ou plus.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des principaux résultats dans les Alpes-Maritimes de cette étude :

- La féminisation moyenne dans l'entreprise est de 43,26% et la féminisation de l'encadrement 38,69%.
- Dans les entreprises de + de 1000 salariés, le taux de féminisation est de 36,76 % et le taux de féminisation de l'encadrement est de 28,57%
- Dans les entreprises de 500 à 1000 salariés, le taux de féminisation est de 44,22% et le taux de féminisation de l'encadrement est de 28,03%
- Dans les entreprises de 150 à de 500 salariés le taux de féminisation est de 49,46% et le taux de féminisation de l'encadrement est de 44,49%
- Dans les entreprises de moins de 150 salariés, le taux de féminisation est de 40,29% et le taux de féminisation de l'encadrement est de 41,36%
- La majorité des entreprises observées (26) apparaissent comme « Masculines » : peu de femmes salariées et peu de femmes cadres.
- 20 entreprises observées se retrouvent dans la catégorie des « Féminines », c'est-à-dire avec une féminisation supérieure à la moyenne, tant au niveau des salariés que de l'encadrement.
- Un nombre significatif d'entreprises (11) apparaissent comme « Machistes » : forte féminisation des salariés mais faible taux de femmes dans l'encadrement.
- Enfin un petit nombre d'entreprises (4) sont qualifiées d'« Amazones » : l'encadrement est fortement féminisé alors que les effectifs globaux le sont peu.

Ces chiffres soulignent que les entreprises des Alpes Maritimes étudiées respectent davantage la parité que les entreprises du CAC 40 et que c'est auprès des entreprises de taille moyenne (150 à 500 salariés) que nous trouvons la meilleure parité, tant en ce qui concerne les effectifs globaux que les effectifs d'encadrement.

Les résultats de cette 2^e édition de l'Observatoire de la féminisation des entreprises des Alpes Maritimes ne peut que motiver davantage Femmes 3000 Côte d'Azur pour porter ce challenge à la fois dans le temps - continuer l'observatoire dans les années futures - et sur le fond, inciter au débat dans les entreprises par la mise en lumière de ces préoccupations auprès des managers et des partenaires sociaux.

Contacts

Femmes 3000 Côte d'Azur

Régine Pailhes-Roset

Tél : 06 11 22 12 10

Email : rpr@femmes3000.fr

CERAM Business School

Isabelle Chiosi

Tel : 04 93 95 45 79 – Fax : 04 93 95 44 37

Isabelle.chiosi@cote-azur.cci.fr